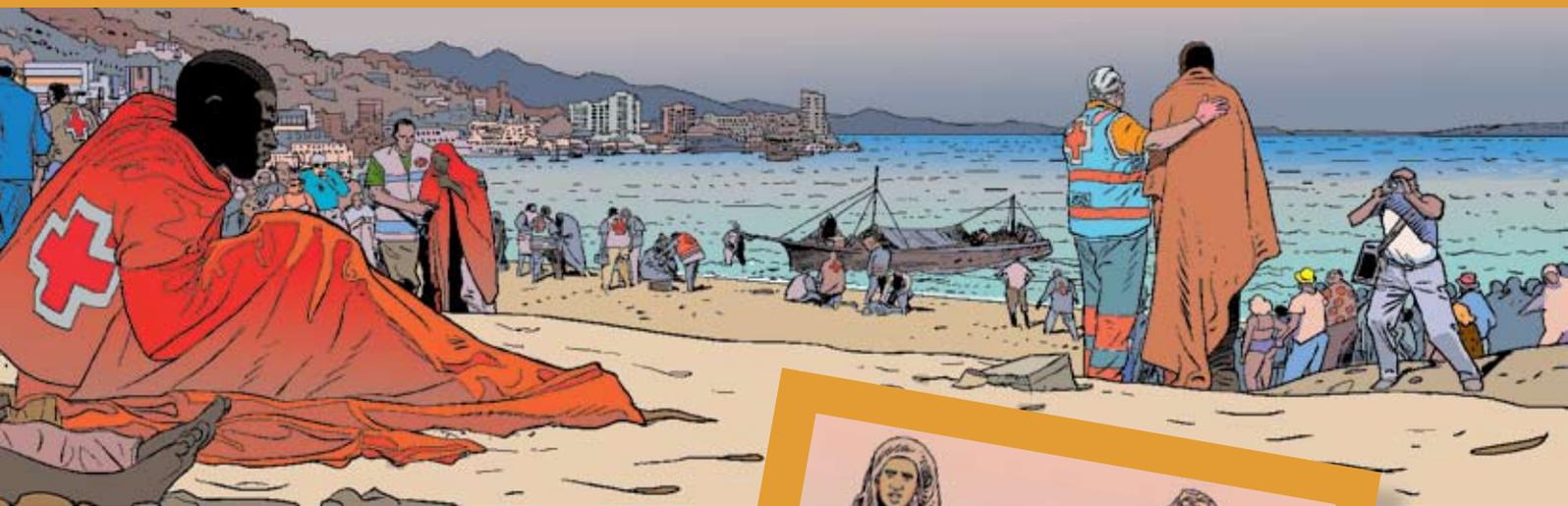


# histoire d'une idée

**Le Mouvement international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge de 1859 à nos jours**





## Missions

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le **Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



### **La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

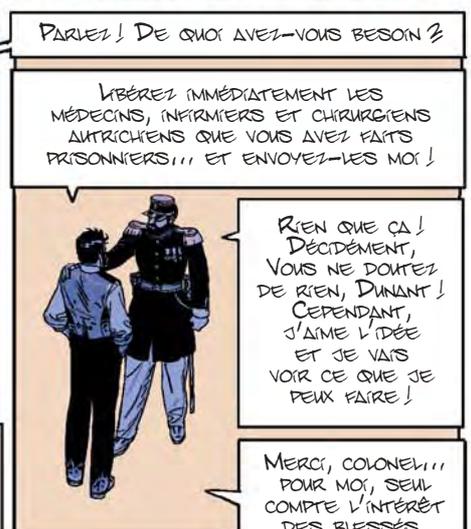
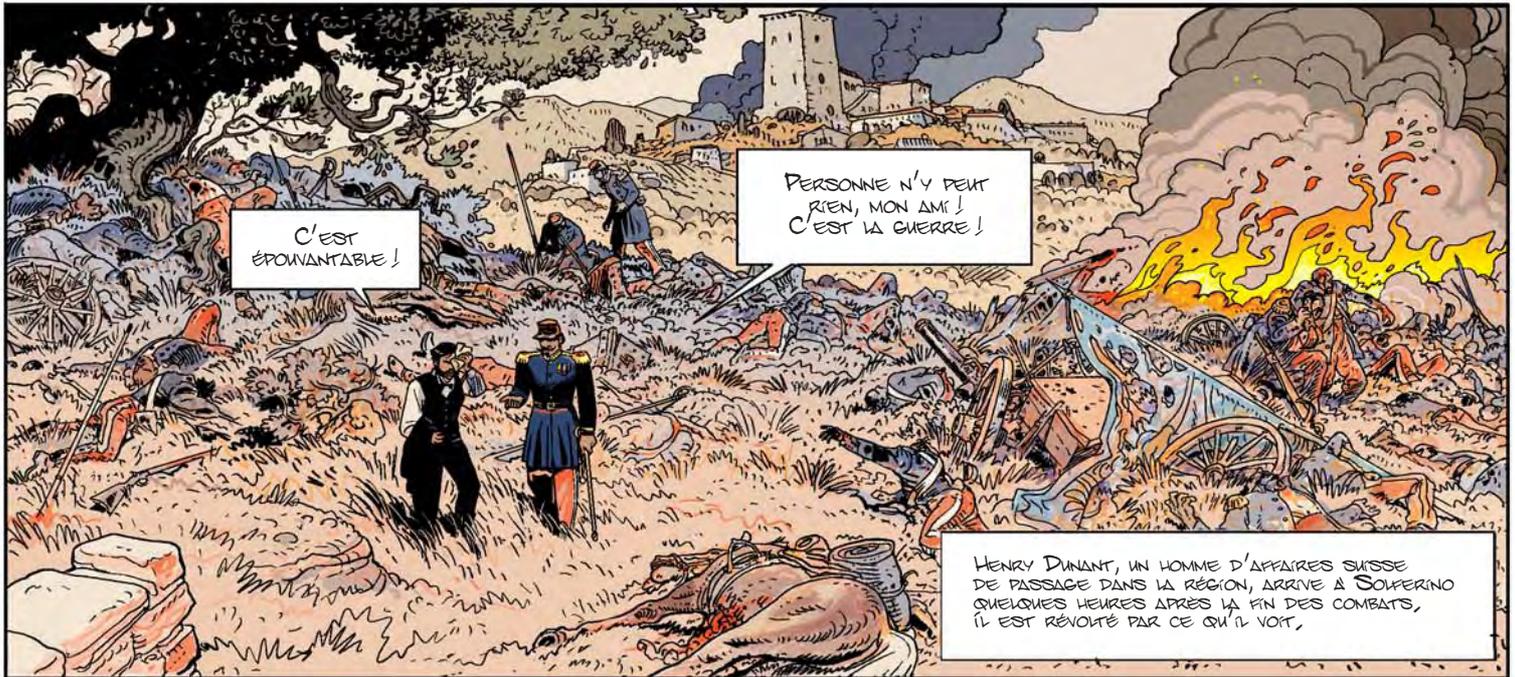
**Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 185 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

# moebius

## histoire d'une idée

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1859 à nos jours

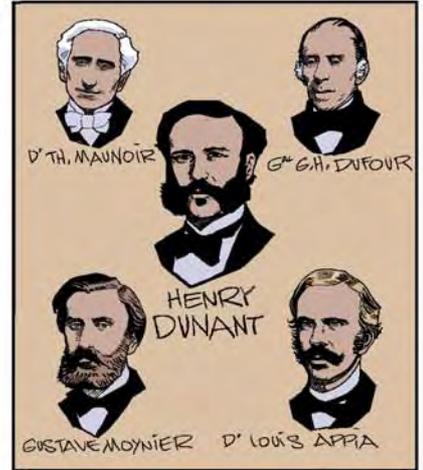
LE 24 JUIN 1859, UNE BATAILLE SANGIANTE OPPOSE LES ARMÉES FRANÇAISE ET AUTRICHIENNE DANS LE NORD DE L'ITALIE, A SOLFERINO, A LA FIN DE CETTE JOURNÉE, PRES DE 40 000 SOLDATS SONT THÉS OU AGONISENT SANS SOINS, LES SERVICES DE SANTÉ SONT DÉBORDÉS ET NE JOUISSENT D'AUCUNE PROTECTION SUR LE CHAMP DE BATAILLE,



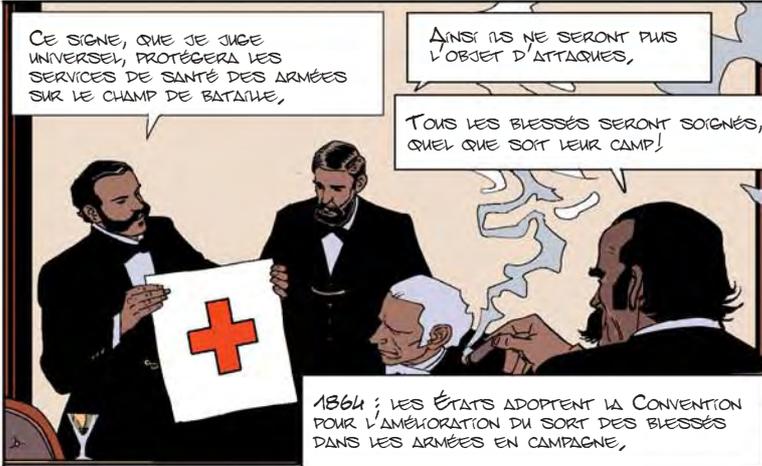
DE RETOUR À GENÈVE, SA VILLE NATALE, DUNANT PUBLIE EN 1861 UN SOUVENIR DE SOUFFRINO, DANS CE LIVRE, DEUX IDÉES MAJEURES :  
 • QUE DES COMITÉS DE SECOURS FORMENT DES VOLONTAIRES POUR SOIGNER LES BLESSÉS DE GUERRE(1),  
 • QU'UN ACCORD INTERNATIONAL RECONNAISSE ET PROTÈGE CES COMITÉS(2).



DUNANT ET QUATRE CITOYENS GENEVOIS FORMENT EN 1863 LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR).



- (1) À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE,
- (2) BASE DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH).



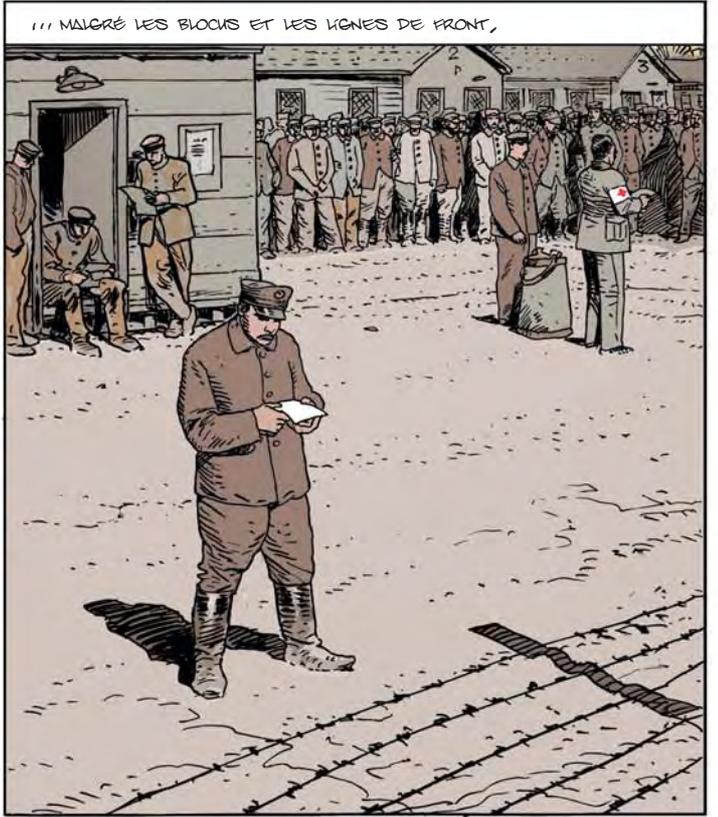


PENDANT CE CONFLIT, L'INDUSTRIE MODERNE PRODUIT DES ARMES DANS DE TELLES QUANTITÉS QUE LES VICTIMES, MILITAIRES ET CIVILES, SE COMPTENT PAR MILLIONS, LES GAZ DE COMBAT SONT UTILISÉS MASSIVEMENT,

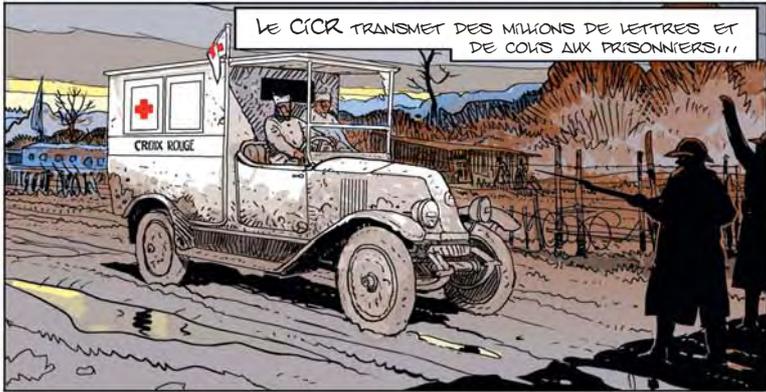


CERTAINS VOLONTAIRES SE RETROUVENT SUR LE FRONT,

D'AUTRES CONFECTIONNENT DES COUS AVEC DES VÊTEMENTS, DE LA NOURRITURE, DU TABAC, DES LUNETTES, DES MÉDICAMENTS,



... MAÏGRÉ LES BLOCUS ET LES LIGNES DE FRONT,



LE CICR TRANSMET DES MILLIONS DE LETTRES ET DE COUS AUX PRISONNIERS!!!



LE CONFLIT S'ACHÈVE EN 1918, MAIS UNE VÉRITABLE CATASTROPHE SANITAIRE, LA GRIPPE ESPAGNOLE, ...

... TUE PLUS DE GENS QUE LA GUERRE EN QUATRE ANS !



EN 1919, LES SOCIÉTÉS NATIONALES FORMENT UNE LIGUE AFIN DE COORDONNER LEURS EFFORTS,

IL FAUT SECOURIR LES PERSONNES DÉPLACÉES !

... COMBATTRE LA FAMINE!!!

... ET LES ÉPIDÉMIES!!!

... RÉTABLIR LES SERVICES DE SANTÉ,



LE MOUVEMENT DEVIENT DE PLUS EN PLUS UNIVERSEL,

DE NOUVEAUX CONFLITS ÉCLATENT EN ESPAGNE, EN ÉTHIOPIE, EN CHINE, LES POPULATIONS CIVILES SONT SYSTÉMATIQUEMENT PRISES POUR CIBLE,



PAR LEUR CARACTÈRE MEURTRIER, ILS ANNONCENT TOUTE L'HORREUR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945),

LES SOLDATS CAPTURÉS RECEVRONT PLUS DE 36 MILLIONS DE COUS ET 120 MILLIONS DE LETTRES,



LES DÉLÉGUÉS DU CICR ENTRENT DANS DES CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE POUR S'ASSURER QUE CES DERNIERS SONT TRAITÉS SELON LES RÈGLES DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DE 1929,



MAIS PERSONNE NE S'OPPOSE DURANT CE CONFLIT AU MASSACRE DÉLIBÉRÉ DE MILLIONS DE PERSONNES, NOTAMMENT DES JUIFS, LE MONDE ATTEINT UN NIVEAU DE BARBARIE INÉGALÉ!!!



EN 1949, LES ÉTATS RÉVISENT LES TEXTES EXISTANTS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ET EN ADOPTENT UN NOUVEAU POUR PROTÉGER LES CIVILS EN TEMPS DE GUERRE, CE SONT LES QUATRE CONVENTIONS DE GENÈVE,

MÊME LA GUERRE A DES LIMITES!



LE DIH REPOSE SUR DEUX PILLERS :

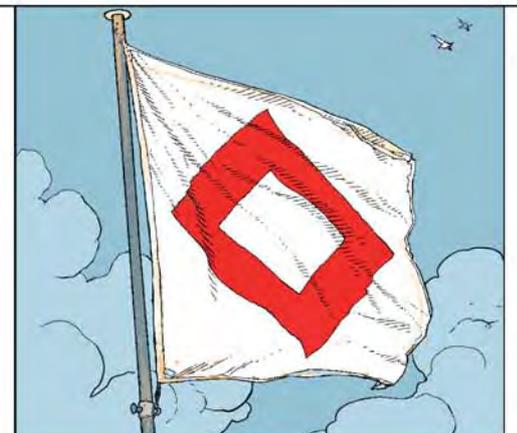


① LES PERSONNES QUI NE SE BATTENT PAS SONT PROTÉGÉES,

② LE CHOIX DES ARMES ET DES MÉTHODES DE GUERRE N'EST PAS ILLIMITÉ,



DEUX PROTOCOLES VIENDRONT RENFORCER CES TEXTES EN 1977, LE 3<sup>e</sup> PROTOCOLE, ADOPTÉ EN 2005, DONNE AUX SOCIÉTÉS NATIONALES LA POSSIBILITÉ D'UTILISER UN EMBLEMÉ ADDITIONNEL : LE CRISTAL ROUGE,





LE CICR PROTÈGE ET ASSISTE LES VICTIMES DE LA GUERRE,

UN COMBATTANT QUI SE REND DOIT ÊTRE BIEN TRAITÉ,

IL EXPLIQUE À TOUS LES COMBATTANTS LES RÈGLES QU'ILS DOIVENT SUIVRE,



LES VICTIMES REÇOIVENT DE LA NOURRITURE ET DES BIENS ESSENTIELS À LEUR SURVIE,

IL Y EN AURA POUR TOUT LE MONDE !



NOUS AVONS APPRIS QUE CERTAINS DE VOS ÉLÉMENTS ONT BRÛLÉ UN VILLAGE PRÈS DE LA RIVIÈRE,

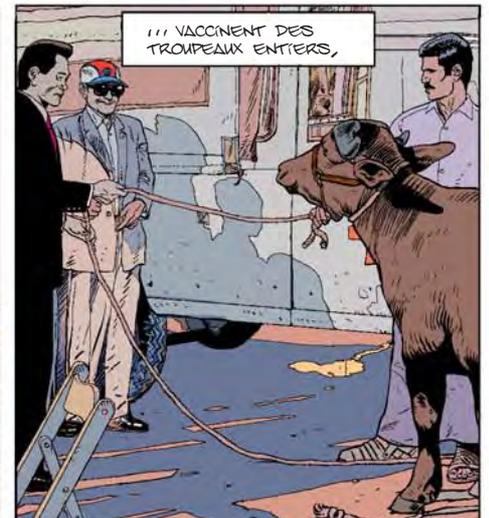
NOUS AVONS PRENDRE DES MESURES CONTRE LES COUPABLES,



DES ÉQUIPES DE MÉDECINS OPÈRENT DES BLESSÉS DE GUERRE SUR LE FRONT,



LES DÉLÉGUÉS CREUSENT DES Puits!!!



... VACCINENT DES TROUPEAUX ENTIERES,

DES CENTRES ORTHOPÉDIQUES S'OCCUPENT DE PERSONNES AMPUTÉES, SOUVENT VICTIMES DE MINES,

LES PERSONNES SÉPARÉES PAR LA GUERRE UTILISENT DES TÉLÉPHONES SATELLITAIRES OU ÉCRIVENT DES MESSAGES CROIX-ROUGE POUR COMMUNIQUER ENTRE ELLES,



TU VOIS, TU Y ARRIVES !



JE VOUS RETROUVE ENFIN !

ON RECHERCHE LES DISPARUS, CEUX QUI SONT EN VIE SONT RÉUNIS AVEC LEURS PROCHES,



JE VOUS RAPPELLE QUE LA TORTURE ET LES MAUVAIS TRAITEMENTS SONT PROHIBÉS,



SI NÉCESSAIRE, LES DÉLÉGUÉS TENTENT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE DÉTENTION,

VOICI CE QUE NOUS AVONS PRÉVU POUR LA RÉHABILITATION DES CELLULES,

PENDANT UN CONFLIT, LE CICR FAIT EN SORTE QUE L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES SOLDATS CAPTURÉS ET DES CIVILS ARRÊTÉS SOIT RESPECTÉE,

À LA FIN D'UN CONFLIT, LE CICR, EN TANT QU'INTERMÉDIAIRE NEUTRE, PEUT RAPATRIER LES PRISONNIERS DE GUERRE ET LES INTERNÉS CIVILS DANS LEUR PAYS,



PARCE QU'ILS CONNAISSENT BIEN LE TERRAIN, LES VOLONTAIRES DES SOCIÉTÉS NATIONALES APPORTENT UNE AIDE PRÉCIEUSE AU CICR, QUAND LA VIOLENCE CULMINE, ILS SONT PARFOIS LES SEULS À POUVOIR ATTENDRE LES VICTIMES,



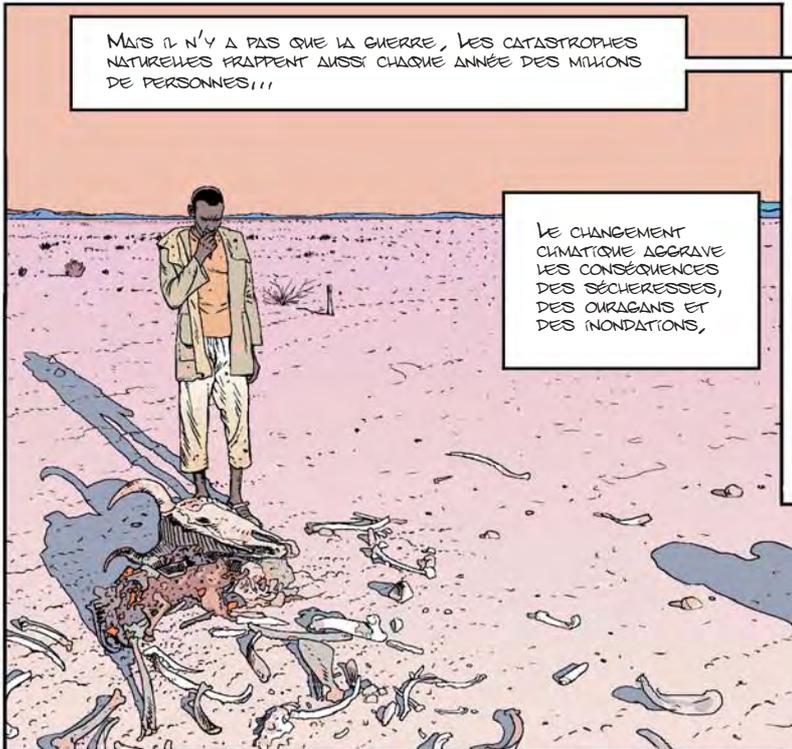
MAIS IL N'Y A PAS QUE LA GUERRE, LES CATASTROPHES NATURELLES FRAPPENT AUSSI CHAQUE ANNÉE DES MILLIONS DE PERSONNES...

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AGGRAVE LES CONSÉQUENCES DES SÉCHÉRESSES, DES OURAGANS ET DES INONDATIONS,

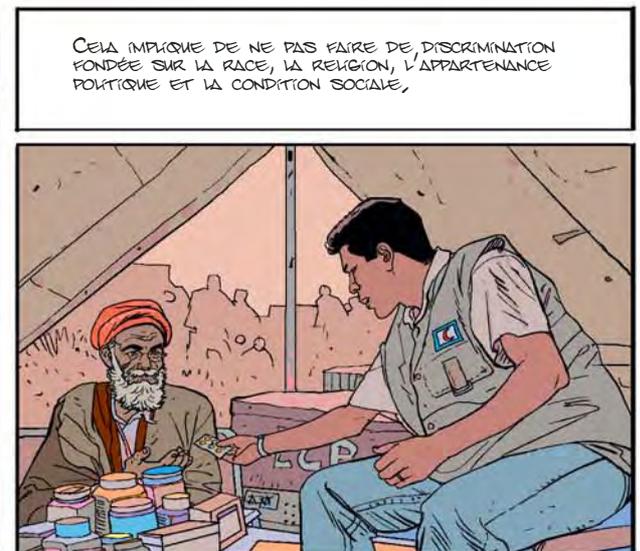
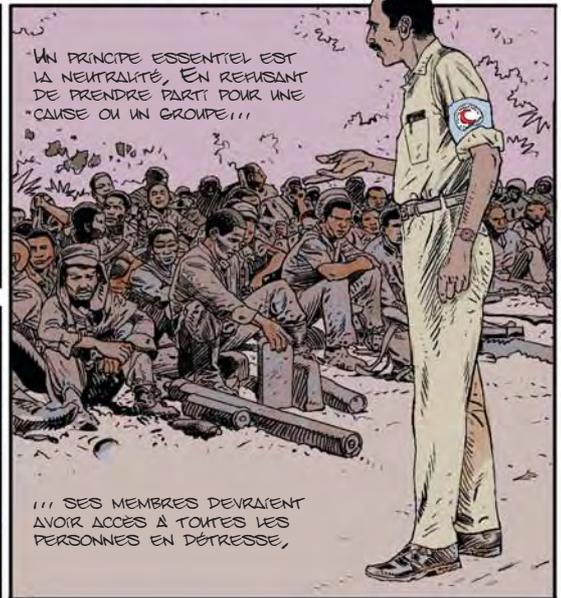
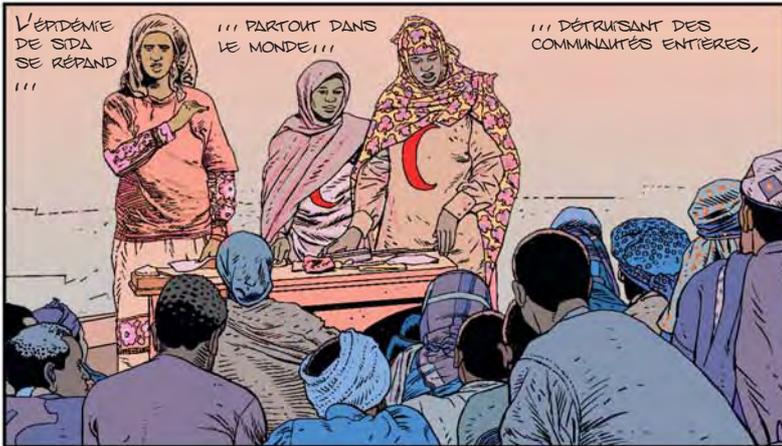
... COMME LES TREMBLEMENTS DE TERRE,



POUR BEAUCOUP, LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE SONT MAL CONNUES, L'ACCÈS À L'EAU INSUFFISANT ET LES STRUCTURES DE SANTÉ DÉFICIENTES,



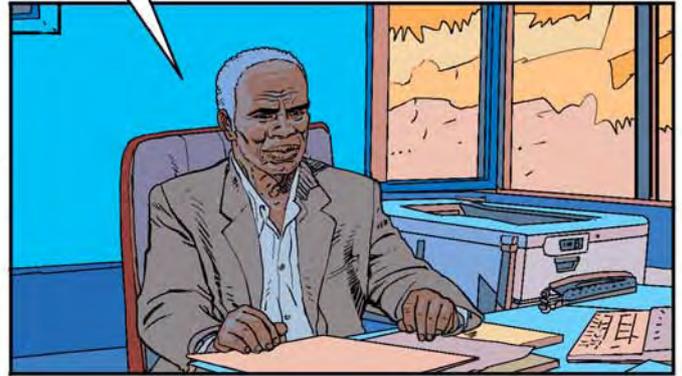
LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE, HÉRITIÈRE DE LA LIGUE FONDÉE EN 1919, COORDONNE LES EFFORTS DES SOCIÉTÉS NATIONALES, ELLE LES AIDE À SE PRÉPARER ET À RÉPONDRE AUX ÉPIDÉMIES AINSI QU'ÀUX CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES,



AFIN D'ATTEINDRE TOUTES LES VICTIMES, IL NE PEUT Y AVOIR QU'UNE SEULE SOCIÉTÉ NATIONALE OPÉRANT SUR LE TERRITOIRE D'UN MÊME PAYS,



EN OUTRE, EN S'OUVRANT À TOUS, ELLE ÉVITERA LA TENTATION D'APPORTER UNE AIDE UNIQUEMENT À UN SEUL GROUPE,

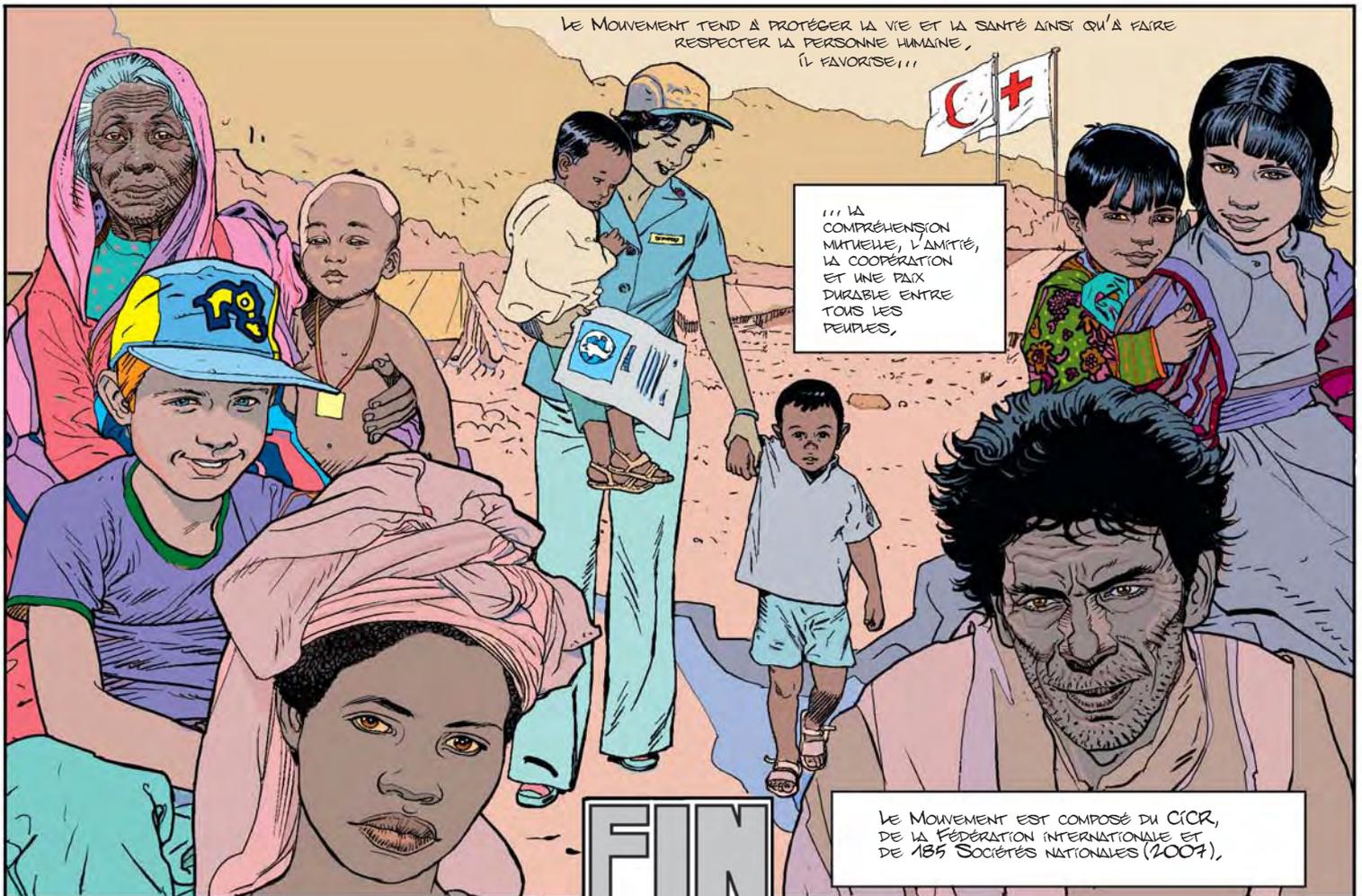


DES MILLIONS DE VOLONTAIRES, EN MAJORITÉ DES JEUNES, CONSTITUENT LE PLUS GRAND MOUVEMENT HUMANITAIRE DU MONDE, LEUR MOTIVATION N'EST PAS LE PROFIT MAIS L'ALLÈGEMENT DES SOUFFRANCES DES PLUS VULNÉRABLES,

TOUTES LES SOCIÉTÉS NATIONALES ONT UN DEVOIR D'ENTRAÏDE,



LE MOUVEMENT TEND À PROTÉGER LA VIE ET LA SANTÉ AINSI QU'À FAIRE RESPECTER LA PERSONNE HUMAINE, IL FAVORISE...



... LA COMPRÉHENSION MUTUELLE, L'AMITIÉ, LA COOPÉRATION ET UNE PAIX DURABLE ENTRE TOUS LES PEUPLES,

FIN

LE MOUVEMENT EST COMPOSÉ DU CICR, DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE ET DE 185 SOCIÉTÉS NATIONALES (2007),

# Henry Dunant (1828-1910)

*L'homme dont la vision a conduit à la création de ce qui est aujourd'hui le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Dunant a connu la misère après la richesse, mais il a été co-lauréat du premier Prix Nobel de la Paix.*

Né à Genève le 8 mai 1828, Dunant est issu d'une famille calviniste très pieuse et pratiquant la charité. Après des études secondaires inachevées, il entre en apprentissage dans une banque genevoise. En 1853, il se rend en Algérie pour y prendre la direction de la colonie suisse de Sétif. Il se lance dans la construction d'un moulin à blé, mais n'obtient pas la concession de territoire indispensable pour le faire fonctionner ; après un voyage en Tunisie, il rentre à Genève. Il décide alors d'approcher Napoléon III pour acquérir le document nécessaire à ses affaires. L'empereur est à la tête des troupes franco-sardes qui se battent dans le nord de l'Italie, contre les Autrichiens. Henry Dunant décide de se rendre sur place pour le rencontrer. C'est ainsi qu'il assiste à la fin de la bataille de Solferino, en Lombardie.

De retour à Genève il écrit « Un souvenir de Solférino », qui donne naissance au Comité international de secours aux blessés (futur Comité international de la Croix-Rouge). Dunant en est membre et en assume le secrétariat. Il est désormais célèbre et reçu par les chefs d'Etat, les rois et les princes des cours européennes. Mais ses affaires financières se portent mal ; il est déclaré en faillite en 1867. Totalement ruiné, il est endetté pour près d'un million de francs de l'époque.

Suite au scandale suscité à Genève par cette faillite, il démissionne de son poste de secrétaire du Comité international de la Croix-Rouge et, le 8 septembre 1867 le Comité décide que sa démission est acceptée non seulement comme secrétaire, mais comme membre du Comité. Il part à Paris, où il en est réduit à dormir sur les bancs publics, alors qu'au même moment l'impératrice Eugénie le convoque au palais des Tuileries. Elle veut le consulter sur l'extension de la Convention de Genève à la guerre sur mer. Dunant est nommé membre d'honneur des Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Autriche, de Hollande, de Suède, de Prusse et d'Espagne.

Durant la guerre franco-prussienne de 1870, il visite et réconforte les blessés ramenés à Paris et introduit le port de la plaque d'identité qui permettra d'identifier les morts.

La paix revenue, Dunant se rend à Londres, d'où il s'efforce d'organiser une conférence diplomatique pour statuer sur le sort des prisonniers de guerre ; le tsar l'encourage, mais l'Angleterre est hostile au projet.

Le 1<sup>er</sup> février 1875, à l'initiative de Dunant, s'ouvre à Londres un congrès international pour «l'abolition complète et définitive de la traite des nègres et du commerce d'esclaves». Puis, pour Dunant, viennent des années d'errance et de misère totale ; il voyage à pied en Alsace, en Allemagne et en Italie ; il vit de charité et de l'hospitalité de quelques amis.

Finalement, en 1887, il échoue dans une bourgade suisse surplombant le lac de Constance : Heiden. Malade, il trouve refuge à l'hospice du lieu et c'est là qu'en 1895 le découvre un journaliste, Georg Baumberger. Il lui consacre un article qui est repris par la presse de toute l'Europe en quelques jours. Du monde entier, des messages de sympathie parviennent à Dunant ; d'un jour à l'autre, il redevient célèbre et honoré. En 1901, il reçoit le premier Prix Nobel de la Paix.

Henry Dunant meurt le 30 octobre 1910. La date anniversaire de sa naissance, le 8 mai, est commémorée comme Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Comité international de la Croix-Rouge  
19, avenue de la Paix  
1202 Genève, Suisse  
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57  
E-mail: [shop.gva@icrc.org](mailto:shop.gva@icrc.org)  
[www.icrc.org](http://www.icrc.org)  
© CICR, novembre 2007

 Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge  
CP 372, 1211 Genève 19, Suisse  
T +41 22 730 42 22 F +41 22 733 03 95  
Courriel: [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)